

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CONDAMNÉ EN BELGIQUE HEROINE

Par Profil supprimé Postée le 21/09/2010 20:15

bonjour,mon Amis a recus une condamnation 1000 E plus de la prison pour detention d'heroine en belgique,que risque t'il en france merci de nous aider

Mise en ligne le 23/09/2010

Bonjour,

Votre ami a fait l'objet d'une condamnation de droit commun consécutive à une infraction à la législation des stupéfiants du Royaume de Belgique. S'il purge cette sanction en Belgique, il ne risque rien en France à son retour. Cependant, votre ami aura certainement un casier judiciaire en Belgique.

Bien cordialement.
